

CONTEXTE et RAISON D'ETRE

Sous l'autorité du Président et des responsables du pôle accompagnement de l'association Habitat et Humanisme des Côtes d'Armor, la mission porte l'accompagnement des familles logées en garantissant la validité des actions d'accompagnement social liées au logement. 75 familles ont été logées et accompagnées depuis février 2017.

La mission s'exerce dans le respect de la charte du Mouvement Habitat et Humanisme. Elle nécessite une collaboration régulière et un travail d'équipe avec le bureau, les bénévoles et les partenaires.

MISSIONS PRINCIPALES

1- Instruire les demandes de logement en collaboration avec les bénévoles et les partenaires impliqués

Analyser, compléter ou réaliser le diagnostic social des candidats à la location : évaluation socio-professionnelle, capacité à habiter, projet d'insertion ; + 30 dossiers de candidatures /an environ.

Alimenter le dossier social (diagnostic + projet + capacité à habiter) des demandeurs pour préparer la commission d'attribution des logements mensuelle, en lien avec son président/secrétaire ; 10 attributions /an environ.

2- Contribuer, orienter et soutenir la mission d'accompagnement des familles logées (28 familles à ce jour)

Accompagner des familles :

- ✓ Assurer le suivi des personnes logées au titre des mesures IML.
- ✓ Intervenir auprès des familles connaissant des difficultés, proposer et mettre en œuvre des solutions amiables ou contraignantes en relation avec les partenaires impliqués.

Être le référent accompagnement des bénévoles accompagnants :

- ✓ Assister, conseiller, collaborer avec les accompagnants pour la mise en œuvre d'un projet d'accompagnement personnalisé.
- ✓ Orienter et si nécessaire accompagner les locataires vers les institutions, administrations, services, et organismes adaptés aux situations rencontrées.

Coordonner son action avec le réseau des partenaires : milieu associatif local, SIAO, travailleurs sociaux MDD, CCAS, bailleurs sociaux ...

Utiliser les outils Habitat et Humanisme, notamment le logiciel ISIS, pour l'enregistrement des données relatives à l'accompagnement et au suivi des familles.

3- Participer à l'animation du pôle accompagnement au sein de l'association en particulier sur la dimension réglementaire et la montée en compétence de l'accompagnant

Faire circuler l'information entre les différents acteurs ou lors des réunions périodiques des pôles

Favoriser le partage de savoir-faire, l'analyse de pratique en interne ou avec l'apport de la Fédération ou de ressources externes

Participer aux réunions du pôle accompagnement, aux formations et aux animations fédérales

Exploiter les outils d'analyse existants de l'activité des pôles accompagnement et gestion adaptée et assurer leur développement, en concertation avec les équipes.

4- Contribuer à la vie de l'association

S'associer ponctuellement à l'animation visant les locataires et les bénévoles

Participer aux activités relevant du pôle habitat sur demande du pôle accompagnement ou du bureau
Représenter ponctuellement l'association dans des groupes de travail appartenant au champ du social internes ou externes au Mouvement sur délégation des dirigeants de l'association, président ou responsables du pôle accompagnement.

MISSIONS COMPLEMENTAIRES (au terme de la prise de poste)

Proposer toute évolution des missions et des pratiques d'accompagnement permettant d'améliorer l'autonomie des familles et de développer leur capacité à mener leur projet d'insertion.

Définir et suivre les indicateurs d'impacts sociaux pour les familles logées et accompagnées par l'association ; proposer leur évolution dans le cadre du projet associatif.

AUTONOMIE/PRISE DE DECISION

Autonomie dans les méthodes utilisées pour l'accompagnement social des familles et personnes

Expertise pour l'analyse des situations critiques (troubles de voisinage, impayés, santé, emploi, insertion...) et force de propositions au pôle accompagnement.

CHAMP RELATIONNEL

L'interaction avec les bénévoles et les autres salariés est essentielle afin de garantir la bonne cohérence et complémentarité des interventions auprès des locataires.

Nécessité de faire équipe avec les responsables des pôles accompagnement et gestion locative adaptée dans le cadre du secret partagé, pour tout ce qui peut faire avancer la personne vers son autonomie.

COMPETENCES

Savoir

Formation diplômante de travailleur social,

Expérience professionnelle souhaitée de préférence dans le secteur du logement/hébergement/précarité,

Savoir faire

Respect du cadre institutionnel du travail social et de la confidentialité,

Bonne communication orale et écrite,

Capacité à travailler en transversalité et en lien avec des bénévoles,

Maîtrise de l'outil informatique et des logiciels de bureautique,

Savoir-être

Sens de l'écoute, autonomie et rigueur,

Faire preuve d'excellente qualité relationnelle et d'esprit d'équipe,

Bonne capacité d'analyse ; savoir être force de proposition.

CONTRAT

CDI temps partiel (quotité 0.8 souhaitée soit 28h/semaine) à compter du 15 mai 2024

CCN Pact Arim : Agent Social ; Coeff 500 à 660 selon expérience

– salaire 26K€ - 30K€ + 13ème mois après 2 ans

Permis B

Lieu de travail à St Brieuc et mobilité demandée pour des déplacements ponctuels au sein du 22.

CANDIDATURE

Envoyer Lettre de motivation + CV par mail à : cotes-d-armor@habitat-humanisme.org

Traitée au fil de l'eau mais clôturée au 31 mars